

UTILISATION DES PLATES-FORMES SUSPENDUES MOTORISÉES EN SÉCURITÉ

DURÉE : 1 JOUR
(7 HEURES)

Théorie : 5 heures
Pratique : 2 heures



Objectifs de la formation :

Acquérir la compétence d'utiliser dans le respect des règles de sécurité et de prévention une plate-forme suspendue motorisée quel que soit le type de matériel rencontré.

PROGRAMME DE LA FORMATION

ACCUEIL – PRESENTATIONS

LE CONTEXTE REGLEMENTAIRE

Statistiques accidents du travail
Rappels réglementaires
Recommandation R433 de la CNAMTS

NOMENCLATURE ET

CONNAISSANCE DES MATERIELS

Repérage des éléments sur schéma
Descriptif et utilité des éléments
Technologie des plates-formes suspendues

INSTRUCTIONS DU FABRICANT

Comprendre les informations de la notice du constructeur

EXAMENS, VERIFICATIONS ET EPREUVES

Connaître les dispositions de l'arrêté du 1^{er} mars 2004

UTILISATION EN SECURITE

Les consignes d'utilisation
Savoir vérifier le bon fonctionnement des dispositifs de sécurité
Accéder et circuler en sécurité
Les limites de charge et d'utilisation
Maintenir la plate-forme en sécurité

MANŒUVRES DE DEPANNAGE ET DE SAUVETAGE

Signaler les situations dangereuses
Réagir en cas de danger immédiat
Appliquer les procédures d'urgence

OPERATIONS DE FIN DE POSTE

Règles à respecter en fin de poste
Mise en sécurité de la plate-forme

VALIDATION

Test théorique
Evaluation pratique continue

Objectifs Pédagogiques :

- maîtriser l'utilisation en sécurité des plates-formes suspendues motorisées
- connaître les différents types de plates-formes et les éléments s'y rapportant
- comprendre et respecter les instructions du constructeur
- réaliser la mise en sécurité de la plate-forme après utilisation

Animation par des formateurs qualifiés.

Pédagogie :

En salle, exposés, travail de groupe, cas concrets (durée : 5 heures).
Applications pratiques sur chantier école (durée : 2 heures).

Validation : attestation de formation et de compétences pour l'utilisation en sécurité.

PUBLIC VISÉ – PRÉ-REQUIS

Toute personne maîtrisant la langue française étant amenée à utiliser de façon permanente ou occasionnelle une plate-forme suspendue motorisée, possédant la capacité de se faire comprendre, de suivre des directives et justifiant d'une aptitude médicale liée à ce poste.

